

Rapport financier 2022-2023

Le présent rapport fait état des comptes de l'association Wikimedia France pour l'exercice clos au 30 juin 2023 et approuvé par la commissaire aux comptes. Il reflète en chiffres les actions présentées dans le rapport d'activité et plus globalement la santé financière de Wikimedia France.

Au cours de l'exercice, le membre du conseil d'administration en charge de la trésorerie a été :

- Pascal Radigue, du 1 juillet 2022 au 30 juin 2023.

Introduction

Cette année budgétaire fut très particulière pour notre association avec l'obtention de nouvelles sources de financements et des partenariats pluriannuels comme celui avec Akeneo, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche mais aussi l'accord avec la WMF d'un grant de 425000€ par an pendant trois ans. Cette situation nouvelle nous permettra d'avoir une meilleure visibilité sur les recettes futures de l'association.

Afin de mettre en œuvre le nouveau plan stratégique 2022-2027, les charges de l'association ont aussi fortement augmenté avec le renforcement de l'équipe salariée et le lancement de nombreux projets au cours de l'année (Label Culture libre, MESR, Wikeys...). Ces changements et cette dynamique sont une source de tension sur les finances de l'association. Afin de conduire toutes ces actions mais aussi de réparer certaines carences comme l'absence de salariés en charge du soutien aux membres et bénévoles depuis plusieurs années, nous avons dû mobiliser l'épargne de l'association.

Pour assurer le bon développement de notre association dans un futur proche, il est impératif que l'association renforce sa stabilité financière en continuant de diversifier ces ressources, en ayant une maîtrise plus fine de ces dépenses sans renoncer à l'ambition énoncée dans son plan stratégique. C'est une équation complexe mais qui devrait permettre

à l'association de franchir un cap dans son histoire et de déployer pleinement tout son potentiel dans les années à venir.

1. Compte de résultat

1.1. Grandes masses

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Produits d'exploitation	1 026 986 €	1 102 798 €	1 295 868 €
Charges d'exploitation	1 025 993 €	1 111 742 €	1 539 776 €
Résultat d'exploitation	992 €	- 8 944 €	- 243 907 €
Résultats financier	- 18 268 €	5 122 €	1 189 €
Résultat exceptionnel	- 16 878 €	- 12 736 €	- 65 €
Résultat net	- 34 154€	- 16 558 €	- 242 784 €

Les **produits d'exploitation** ont subi une forte augmentation en 2022-2023. En effet, on enregistre une hausse de +193 k€ sur cet exercice (+17,5 % d'augmentation), on poursuit donc sur l'accroissement des ressources d'exploitation.

Cette augmentation est due principalement à la hausse des subventions publiques (106 k€ contre 46 k€ l'an passé) et des mécénats cette année (541 k€ contre 450 k€ l'année passé).

Les **charges d'exploitation** augmentent également et représentent 1 540 k€ contre 1 112 k€ l'année dernière.

Le **résultat d'exploitation** est donc fortement négatif pour un montant de - 243 907 € pour l'exercice 2022-2023, en baisse de 235 k€ comparé à l'année précédente.

Le **résultat financier** reste positif (1 189 €) pour l'exercice.

Le **résultat exceptionnel** est faiblement négatif (-65 €), cette fois plus aucune charge ne concerne nos anciens locaux rue de Cléry.

L'exercice 2022-2023 se clôture donc sur un **résultat net** déficitaire de - 243 k€. Toutefois la **ventilation de ce déficit** mérite d'être explicitée même si des éléments plus précis seront énoncés dans la suite de ce rapport :

- 69 k€ correspondent à des fonds dédiés, à savoir des subventionnées fléchées non dépensées dans l'exercice. Ces fonds sont donc reportés sur l'exercice budgétaire 2023-2024.
- 47 k€ correspondent à des amortissements comptables (comptabilisation des acquisitions immobilisables sur plusieurs années).
- 47 k€ correspondent à une provision pour le compte épargne temps des personnels de l'association.
- Le déficit de trésorerie est au final pour l'exercice 2022-2023 de 80 k€.

1.2. Produits

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Vente de marchandises	0 €	0 €	0 €
Production vendue de biens et services	4 292 €	1 056 €	33 828 €
Subvention d'exploitation	24 993 €	46 123 €	106 147 €
Transfert de charges	6 717€	6 842€	985 €
Cotisations	13 554 €	6 713 €	10 419 €
Autres produits	940 883 €	1 018 418 €	1 116 966 €
<i>dont subvention WMF (FDC)*</i>	425 000 €	425 000 €	425 000 €
Produits d'exploitation	1 026 986 €	1 102 798 €	1 295 868 €

Les ressources (**produits d'exploitation**) augmentent significativement cette année avec +193 k€ ce qui démontre une dynamique de croissance et de capacité à mobiliser les acteurs qui adhèrent à nos valeurs.

Les deux principales sources de revenus restent les dons, suivi du *Grant FDC* de la Wikimedia Foundation et représentant respectivement 576 387 € et 425 000 €. Elles concentrent 77,3 % de nos ressources d'exploitation.

Les dons représentent 44,5 % de nos ressources tandis que le *Funds Dissemination Committee* (FDC) de la Wikimedia Foundation, représente pour cette année 32,8 % de nos ressources (425 k€).

L'association a encore diminué sa dépendance au FDC (32,8 % sur l'exercice 2022-2023 contre 38,4 % sur l'exercice 2021-2022).

Enfin, l'association a perçu 106 k€ de subvention et 116 k€ de mécénat. Il s'agit de subventions et de mécénats dédiés à des projets.

1.3. Charges

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Achat de marchandises	0 €	0 €	0 €
Autres achats et charges externes	390 951 €	375 042 €	523 550 €
Impôts, taxes	27 621 €	27 205 €	32 867 €
Salaires et traitements	367 980 €	441 986 €	595 180 €
Charges sociales	149 333 €	167 587 €	216 249 €
Dotations aux amortissements et aux provisions	38 791 €	51 449 €	46 564 €
Subventions versée par l'association	26 800 €	20 764 €	40 250 €
Autres charges	4 517 €	4 283 €	15 875 €
Charges d'exploitation	1 025 993 €	1 111 742 €	1 539 776 €
Charges financières	18 527 €	0 €	0 €
Charges exceptionnelles	16 878 €	12 736 €	65 €
Impôts sur les bénéfices	0 €	0 €	0 €
Total des charges	1 061 399 €	1 124 478 €	1 539 841 €

Les charges de l'association s'élèvent à 1 540 k€, en augmentation de 36,9 % par rapport à l'exercice précédent. L'association a accru considérablement son investissement humain et de fait sur ses projets.

RP.

Deux types de charges concentrent l'essentiel des dépenses de l'association :

1) Les **charges de personnel** (salaires et charges sociales). Elles représentent le principal poste de dépenses (811 k€, soit 53 % du total des charges). Ce poste est en hausse de 202 k€ (+ 33 % par rapport à l'exercice précédent).

Cette hausse assez significative est due au passage en CDI de Mathilde Louis, chargée d'innovation pédagogique et au recrutement de Luc Hervier en tant que chargé de bénévolat. Il faut également ajouter le surcoût du salaire d'Aminah Kamissoko remplaçante de Cindy David.

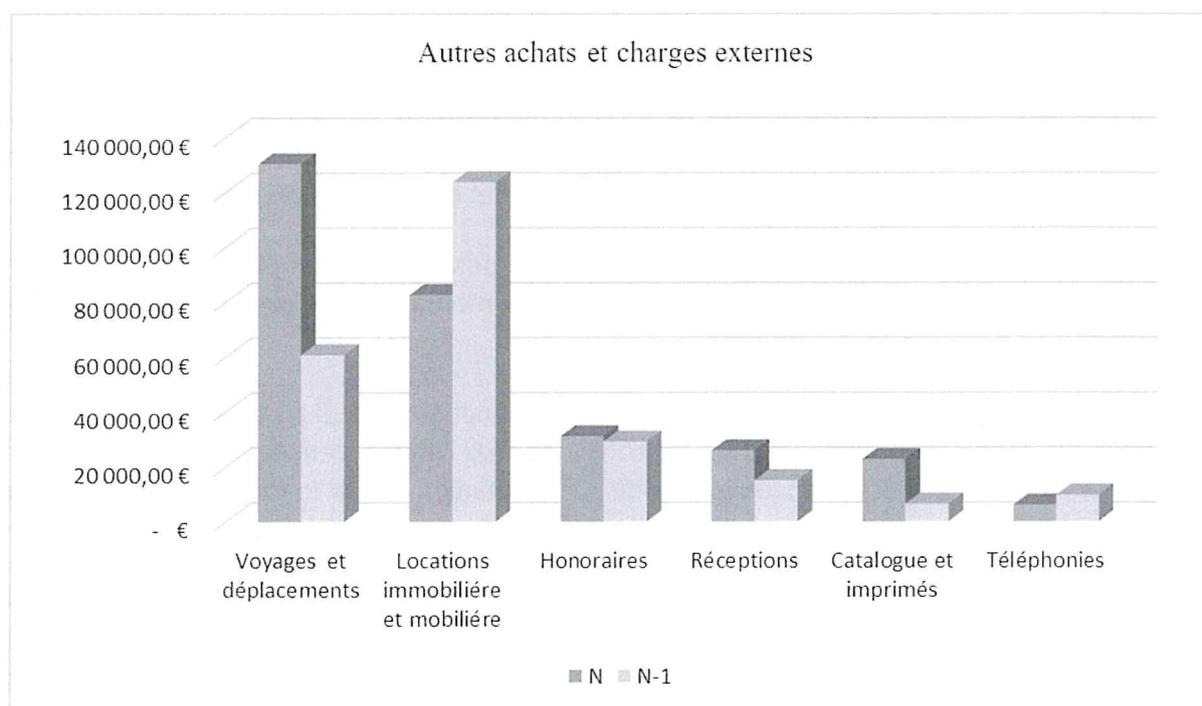
En plus de ces recrutements, la masse salariale contient une provision pour CET d'un montant de 47 k€. Cette somme est de l'argent provisionné sur un compte dédié et qui ne sera activé qu'en cas de départ d'un des salariés concerné par celui-ci, ces 47 k€ ne sont pas pour l'instant de la trésorerie sortie, simplement une écriture comptable.

Pour finir l'équipe salariée à bénéficié de la prime inflation pour un total de 11 k€.

2) « **Autres achats et charges externes** » est le second poste significatif (524 k€, soit 34 % des dépenses). Ce poste augmente de 149 k€ par rapport à l'exercice précédent.

La principale cause de cette augmentation est liée à l'organisation de la Wikiconvention francophone en octobre 2022 et qui a fait exploser le poste voyages et déplacements (+61 k€ comparativement à l'année passée). L'augmentation du poste réception est également liée aux événements.

Il faut noter une contraction importante des dépenses liées aux locations (- 40 k€).



3) Les charges calculées

RP.

3.1) Les amortissements

47 k€ de ces 1 540 k€ concerne des amortissements. En comptabilité un amortissement est “ la constatation comptable et annuelle de la perte de valeur d'un bien immobilisé de l'entreprise”, en terme plus simple l'amortissement est l'étalement d'une charge sur plusieurs exercices d'où son nom de charge calculée. C'est une charge qui ne donne pas lieu à une sortie de trésorerie ou en tout cas pas pour sa totalité. Dans le cas présent les 46 564 € correspondent à des immobilisations déjà acquises sur les exercices précédents et qui ont donc déjà donné lieu à une sortie de trésorerie les années passées. Cette dotation n'est donc juste qu'un étalement de charges anciennes n'ayant aucun impact sur la trésorerie.

3.2) Les fonds dédiés

69 240 € de ces 1 540 k€ concerne du report en fonds dédié, plus simplement deux subventions reçues (Mesr et Drac Bretagne) pour des projets précis, mais qui n'ont pas été dépensés au cours de l'exercice. Ce qui veut dire que cette écriture comptable ne constitue en rien une sortie de trésorerie et sera même comptabilisée en produit l'exercice suivant.

Donc, sur les 1 540 k€ de charges d'exploitation, 163 k€ ne correspondent pas à des sorties de trésorerie, mais simplement à de l'écriture de dotation ou de provision (amortissements, fonds dédiés, CET).

Le **report d'actions ou de projets** non terminés sur l'exercice 2021-2022 a également eu un impact (37 k€ *a minima*), tout comme le **contexte inflationniste** qui a pu contribuer à surenchérir les dépenses sans toutefois que ce surcoût puisse être quantifié.

2. Réserves

Au fil des ans, l'association a mis en réserve ses **excédents de gestion**. Les réserves de l'association sont de 30 k€ au 30 juin 2023. Ce montant, en baisse de 243 k€ et inscrit au passif, est dû au « report à nouveau », qui est le résultat cumulé des exercices précédents.

Au 30 juin 2023, les **disponibilités** (sommes présentes sur les comptes en banque) sont quant à elles de 663 k€. Cela correspond à 43 % du montant des charges opérationnelles, soit un peu plus de 5 mois de charges.

Au 30 juin 2023 la quasi-totalité de nos réserves sont consommées quant aux disponibilités, celles-ci ont légèrement diminué (663 k€ contre 763 k€ l'année passée). Ce montant élevé est dû à la réception en une seule fois de la subvention de la fondation pour l'exercice 2023-2024 (425 k€).

L'association a énormément investi cette année aussi bien sur le plan humain (recrutements) que sur les projets qui ont été menés : le recrutement de Luc et Amélie et la création d'un pôle bénévolat fait pour soutenir davantage nos bénévoles, le recrutement de Mathilde a permis de développer un peu plus le pôle éducation et nous a permis tout à la fois de déployer le projet Wikeys et de soutenir et contribuer à la structuration de l'association soeur Vikidia.

Tous ces investissements ont forcément un impact sur nos réserves. L'enjeu sera pour les prochains exercices de pérenniser nos actions, stabiliser nos ressources et regagner de la marge financière suffisante pour nous permettre de continuer d'injecter de l'argent dans les projets.

3. Membres

3.1) Membres du CA

Les membres du CA sur l'exercice 2022-2023 ont été au nombre de 14 :

Pierre-Yves Beaudouin, Capucine-Marin Dubroca-Voisin, Julien Gardet, Roger Gotlib, Agnès Lafourcade, Jean Baptiste Laurent, Envel Le Hir, Nadine Le Lirzin, Jonathan Mouton, Pascal Radigue, Diane Ranville, Carole Renard, Antoine Srun, Cédric Tarbouriech.

*Tableau récapitulatif des **frais remboursés aux administrateurs** dans l'exercice de leur fonction.*

Dubroca Voisin Capucine Marin	1 074,20 €
Le Hir Envel	383,16 €
Le Lirzin Nadine	114,75 €
Mouton Jonathan	1 279,96 € (dont 320,42 € en abandon de créance)
Radigue Pascal	1518,98 €
Ranville Diane	529,61 €

- *Outre ces frais remboursés aux membres du conseil, les frais engagés pour l'ensemble du CA ont coûté au total 11 017,55 € sur l'exercice. Il convient donc d'ajouter d'autres dépenses destinées à couvrir le fonctionnement du conseil d'administration de l'association : des prestations (location d'un ensemble destiné à la visio-conférence pour les conseils d'administration en ligne), l'acquisition par la suite d'un kit de visioconférence qui permet d'éviter la location ponctuelle d'équipement, des adhésions et également des déjeuners de travail réglés directement par l'association mais imputés sur la ligne budgétaire du conseil d'administration.*

RP.

4. Compte Emploi Ressources 2022-2023

WIKIMEDIA FRANCE

Arrêté au 30/06/2023

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	30/06/2023	30/06/2022	Ressources par origine	30/06/2023	30/06/2022
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	582 973	579 946	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France	40 038	3 250	Dons manuels	576 387	568 418
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme	128 232	35 800	Mécénats	540 579	450 000
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger	212	6 010	Autres ressources liées à la générosité du public	10 419	6 713
TOTAL I	751 455	625 006			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	142 984	92 464			
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II	142 984	92 464			
Frais de fonctionnement III	187 132	308 714			
TOTAL EMPLOIS	1 081 571	1 026 184	TOTAL RESSOURCES I	1 127 385	1 025 131
Dot. aux prov. et dépréciations IV			Rep. sur prov. et dépréciations II		4 478
Reports en fonds dédiés de l'exercice V	69 240	23 425	Utilisat. des fonds dédiés anté. III	23 426	20 000
Excédent de la génér. du public de l'ex.			Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	1 150 811	1 049 609	TOTAL	1 150 811	1 049 609
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	-46 504	-46 504
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	-46 504	-46 504

Contributions volontaires en nature	30/06/2023	30/06/2022		30/06/2023	30/06/2022
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat	179 409	150 961
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
TOTAL I			Dons en nature	73 676	32 760
Contributions volontaires à la recherche de fonds II					
Contributions volontaires au fonctionnement III					
TOTAL			TOTAL	253 085	183 721

Fonds déd. liés à la génér. du public	30/06/2023	30/06/2022
Fonds dédiés en début d'exercice	23 425	20 000
(-) Utilisation	23 425	20 000
(+) Report	69 240	23 425
Fonds dédiés en fin d'exercice	69 240	23 425

L'association augmente ses **dons directs** (+8 k€) ce qui porte à cinq années consécutives d'augmentations de nos dons.

Les frais de fonctionnement augmentent de 193 k€. Cette augmentation est en partie due à l'actualisation des clefs de répartition de la masse salariale entre frais de fonctionnement et part affectée aux différents programmes réalisés par l'association. Cette évolution permet d'appréhender au mieux l'utilisation des ressources perçues par Wikimedia France.

Cependant la part provenant de la collecte de fonds et servant à financer les frais de fonctionnement est en diminution de 122 k€ (187 k€ en N contre 309 k€ en N-1).

Les frais de recherche de fonds quant à eux augmentent cette année (+50 k€) et représentent 13 % des dépenses.

5 764 **heures de bénévolat** ont été recensées au 30 juin 2023. Le bénévolat reste une des grandes forces de l'association. Le bénévolat a augmenté de plus de 500 heures et démontre du travail effectué dans cet aspect depuis l'arrivée de Luc. Les heures bénévoles étant valorisées au salaire horaire cotisé moyen dans l'association, celles-ci représentent un montant de 179 409 € contre 150 961 l'exercice dernier.

Les **dons en nature** représentent 73 676 €, ce qui correspond à de la publicité offerte à titre gracieux par le journal *Les Éditions Diamond* pour 32 040 €, à de la prestation offerte du cabinet de plaidoyer Boury & Talon pour un montant de 36 000 € et nous avons bénéficié d'un mécénat de compétence de la société Atos valorisé sur la période d'avril à juin à 5 636 €.

5. Diverses informations financières

5.1 Rescrit Mécénat

L'association a reçu en janvier 2023 une réponse favorable de l'administration fiscale concernant le rescrit Mécénat. L'association a bien le droit d'émettre des reçus fiscaux. Pour rappel, cette demande avait été demandée par nos commissaires aux comptes à la clôture dernière.

5.2 Financement FDC sur 3 ans

La Wikimedia foundation a reconnu le travail et le sérieux de Wikimedia France, celle-ci lui a accordé 100% de sa demande de financement sur 3 ans (1 275 000 €). Cette somme sera versée chaque année à hauteur de 425 000 € par an.

5.3 Évolutions des comptes bancaires

L'association n'a pas ouvert de nouveau compte depuis la dernière clôture.

5.4. Prévisions financières

RP.

Le **budget 2023-2024** voté à l'équilibre par le CA est un budget qui augmente de plus de 104k€ comparativement à son prédécesseur. Énormément de subventions et mécénats sont attendus sur la période, pour beaucoup il s'agit de dispositifs qui ont été reconduits voire déjà même reçus au moment où nous écrivons ces lignes. Nous pouvons citer :

- la subvention du Mesr qui a été reconduite pour cet exercice (68,5 k€), subvention concernant les résidences wikimédiennes.
- Akeneo qui est un mécénat signé sur 3 ans (10 k€),
- l'ANRT (14 k€) dans le cadre de la thèse Cifre d'Amélie,
- la subvention versée par la DGLFLF (30 k€) que nous avons déjà reçue,
- la reconduction du prêt de main d'œuvre pour l'association Vikidia (20 k€).

Un certain nombre d'autres appels à projet ont été déposés et les premières réponses devraient nous parvenir dans le courant du mois d'octobre (+100 k€).

L'association se fixe un objectif ambitieux et est à la croisée des chemins, les prochains exercices budgétaires seront décisifs : l'exercice 22/23 a permis d'énormément investir en projets et en moyens humains, pour nous permettre d'étendre notre rayonnement en France et à l'international, l'objectif est maintenant de capitaliser sur ces investissements afin d'avoir les armes économiques pour assumer notre statut de locomotive française du Libre.

Cette ambition dans la durée, nécessaire par rapport à la place que nous souhaitons pour l'association, ne peut cependant pas être décorrélée de la réalité économique. La **réflexion sur les ressources** doit être poursuivie et amplifiée, en particulier dans la direction du mécénat, alors même qu'un contexte global complexe pose question sur l'évolution de la générosité des donateurs individuels. En parallèle, la **vigilance sur les dépenses** doit également être plus que jamais de mise avec un pilotage accru de l'exécution budgétaire d'ores et déjà à l'œuvre en cet automne 2023.

Fait à Paris, le 12 octobre 2023.

Pascal Radigue

Membre du conseil d'administration

en charge de la trésorerie

